
Parcours citoyen

Version « enfants posant de réels problèmes »

Porteur de projet

Commune ou intercommunalité, voire association

Besoin initial et contexte

Nombre d'actions restent insuffisamment ciblées sur des publics en risque de délinquance et ne prennent pas suffisamment en compte les objectifs d'individualisation de l'accompagnement.

L'un des enjeux est d'obtenir l'adhésion des jeunes pour une inscription dans un parcours individualisé d'insertion au-delà de l'école primaire.

Objectifs précis de l'action

Le parcours citoyen a vocation à poser les bases d'un dialogue entre les jeunes et les institutions à travers la découverte de leur fonctionnement, ce qui doit permettre une meilleure appropriation de l'environnement institutionnel et d'apporter une expérience concrète de citoyenneté.

Public bénéficiaire

Prioritairement les écoliers les plus âgés, en marge de tout dispositif de loisirs éducatifs, dont le comportement est identifié comme générateur de troubles et nécessitant un soutien inscrit dans la durée.

Il s'avère utile de constituer un groupe mixte de l'ordre d'une dizaine de jeunes afin de favoriser une dynamique.

Pilotage du dispositif

Outre le coordinateur pédagogique des activités péri-éducatives, le groupe opérationnel consacré au programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance est chargé de valider l'action et d'en faciliter le suivi.

Il est composé par exemple des représentants de la commune, du conseil général, de l'État, de la mission locale, d'une association de prévention spécialisée, du centre social, du point d'accueil et d'écoute jeunes, des bailleurs sociaux ou de tout autre acteur en charge d'une mission de service public.

Modalités de repérage du public

Les questions du repérage et de la prise de contact avec les jeunes sont essentielles pour cette action. L'objectif est de repérer les jeunes risquant de basculer dans la délinquance après la commission de premières incivilités ou infractions et causant des troubles à la tranquillité publique sur le territoire concerné.

Modalités de suivi du public

L'action du parcours citoyen constitue une étape dans un parcours d'insertion, parallèlement à ce que l'école met en place, qui sera dans la plupart des cas plus long. Lors des différentes visites d'institutions, un à deux accompagnateurs sont en charge du groupe de jeunes.

Descriptif détaillé de l'action

L'action consiste en la découverte de l'environnement institutionnel local et l'implication au sein d'une institution, dans le cadre d'un accompagnement individualisé.

Le parcours citoyen se déroule en deux étapes :

- La première étape est celle de la découverte de l'environnement institutionnel local. Cette découverte pourra comprendre des visites dans différentes institutions (mairie et structures municipales, préfecture, commissariat ou brigade de gendarmerie, caserne de pompiers, hôpital, palais de justice, maison de justice et du droit, point d'accès au droit, mission locale, etc.), et des ateliers de sensibilisation aux gestes des premiers secours (si possible une formation de prévention et secours civiques de niveau 1 « PSC1 »),

Ces différentes visites doivent faire l'objet d'une préparation en amont pour permettre notamment de déconstruire des éventuels a priori des jeunes vis-à-vis des institutions en particulier des forces de l'ordre et de la justice.

- La deuxième étape¹ est celle de l'immersion en stage, non rémunéré, dans une institution ou une association pour une période de trois semaines à un mois. Il peut s'agir par exemple de la participation à la réalisation d'une exposition à la mairie pour valoriser l'image du quartier et de ses habitants.

Les parents sont associés aux différentes étapes du parcours : manifestations de lancement et de clôture de l'opération.

Débouchés

Ces expériences peuvent déboucher sur l'inscription dans des dispositifs d'insertion de la mission locale ou dans une école de la deuxième chance, des stages de formation professionnelle, des formations en alternance, des contrats d'embauche, des dispositifs d'engagement citoyen (service civique, « Jeunes sapeurs-pompiers »).

Calendrier de déroulement

Le parcours doit être concentré, l'organisation de visites pouvant être échelonnée durant cette période ou pendant les congés scolaires qui suivent.

L'action suppose une préparation très en amont avec un partenariat varié.

Une dynamique de groupe se met en place dans ce parcours citoyen, les participants feront, à mi-stage, un bilan d'étape sur leurs expériences diverses, les difficultés rencontrées.

Le dernier jour du parcours citoyen est consacré au débriefing. Une manifestation solennelle à la mairie, où sont invités les parents, les professionnels concernés clôture la journée. Il est alors remis à chaque jeune une attestation de stage.

¹ Cette activité est imaginée idéalement, avec une partie en périscolaire (TAP), puis un accès vers un stage, une visite, un atelier pendant les congés scolaires.

Moyens humains mobilisés

Groupe opérationnel, référents de parcours, agents des différentes institutions, un accompagnateur du groupe, des maîtres de stage, des professionnels des différentes institutions, associations.

Sources de financement - Budget

- FIPD
- Communes, intercommunalités
- Conseil général
- Conseil régional

Quantifier les temps d'intervention, mais aussi le calendrier de préparation.

Éventuelles difficultés rencontrées

La mise en œuvre de cette action suppose une réelle implication des institutions. Une partie importante aura lieu en dehors de l'école, et parfois des transports sont nécessaires pour les visites.

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs quantitatifs : Nombre de participants,
 Nombre et diversité des institutions partenaires,
 Nombre et diversité des stages proposés,
 Suivi de l'assiduité au projet

Indicateurs qualitatifs : Retours positifs lors de l'évaluation finale
 Implication des jeunes lors de leurs visites
 Participation active aux différents débats.
